

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 26 (1938)
Heft: 1

Buchbesprechung: Comptes-rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

guste Schorderet, à Fribourg et la Chartreuse de la Valsainte, présentés par M. Corpataux; M. Henri Noël, à Bulle, présenté par M. de Vevey.

M. de Zurich donne sa communication sur *Hans Geiler-Gieng et sa maison de la rue des Epouses*. Après avoir établi l'histoire de ce n° 137 de la rue des Epouses, que Geiler habita dès 1516, M. de Zurich en arrive à la conclusion que Geiler et Gieng ne sont qu'une seule personne qui porta l'un et l'autre nom. Cette étude sera publiée dans les *Annales Fribourgeoises*.

M. Næf relate que les manières différentes de Geiler et de Gieng peuvent fort bien s'expliquer par une évolution chez un même artiste.

M. Bernard de Vevey donne ensuite une communication sur les *Franchises d'Estavayer*. Celles-ci ne donnent que peu d'indications sur l'organisation municipale. Elles renseignent cependant sur les franchises militaires, la procédure, les amendes et certaines compétences du Conseil. Cette étude sera publiée dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises de 1938*.

M. Castella remercie M. de Vevey de sa conférence et souhaite qu'il publie un jour une histoire du droit public fribourgeois.

Sur ce la séance est levée.

Le Secrétaire :

B. de VEVEY.

Le Président :

G. CASTELLA.

Comptes-rendus.

MARMIER HENRI, professeur au Grand Séminaire de Fribourg:
La Convention du 23 avril 1858 entre l'Evêque de Lausanne et Genève et l'Etat de Fribourg. — Fribourg, Imprimerie St-Paul, 1938.

M. l'Abbé Marmier, professeur au Grand Séminaire de Fribourg, vient de publier sous ce titre la thèse qu'il a présentée à l'Université de Fribourg pour l'obtention du grade de docteur en Droit Canon. Cet ouvrage, qui est une contribution à l'étude juridique des rapports entre l'Eglise catholique et l'Etat de Fribourg, intéresse cependant à plus d'un point de vue les historiens; elle est incontestablement une importante contribution à l'histoire

religieuse fribourgeoise du XIX^e siècle et même des époques précédentes.

Quoique M. l'abbé Marmier se défend d'être historien, il y a lieu de souligner que la partie historique de son ouvrage est d'une réelle valeur et surtout d'une impeccable objectivité. Près de 100 pages admirablement écrites, sont consacrées à l'étude des préparatifs et à l'élaboration de la Convention du 23 avril 1858. Ce nous est un devoir de les signaler aux lecteurs des *Annales fribourgeoises*. Successivement l'auteur passe en revue ce qu'étaient les rapports entre l'Eglise catholique et l'Etat de Fribourg au sujet des biens ecclésiastiques avant 1848 et de 1848 à 1856. Il décrit entre autres, avec beaucoup de détail, un certain nombre de mesures adoptées par le gouvernement de 1848 et il nous apprend l'évolution de ces mesures entre 1848 et 1856. Le jugement porté, sans passion et en toute objectivité, sur les régimes de 1848 et de 1856 mérite de retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent à cette époque de notre histoire. Avec beaucoup de minutie, M. Marmier étudie ensuite l'élaboration du *Modus vivendi* du 17 novembre 1856 et de la Convention du 23 avril 1858. C'était certes au point de vue juridique, une partie importante de l'ouvrage, mais les historiens fribourgeois doivent savoir gré à l'auteur d'avoir exploré, avec tant de bonheur, des circonstances pas mal compliquées. Ainsi, au sujet du *Modus vivendi* de 1856, dont l'objet n'était pas seulement la question des biens ecclésiastiques, M. Marmier étudie toutes les phases de la discussion préparatoire. Le même travail est fait au sujet de la Convention du 23 avril 1858. Il y a au cours de ces pages le *conspectus generalis* de toute l'histoire religieuse des années 1855 à 1858. Ceux qui s'intéressent à cette période de notre histoire trouveront dans le travail de M. Marmier un ouvrage de base apte à les mettre sur le chemin d'un grand nombre de trouvailles.

La partie historique de la thèse de M. Marmier se termine par l'étude des rapports du St-Siège et de l'Etat de Fribourg entre 1860 et 1867. Là aussi, plusieurs documents, dont l'utilité pour l'histoire fribourgeoise est incontestable, sont mis à jour, telles la Circulaire de Mgr Marilley aux Bénéficiers du 4 janvier 1859 et la lettre du Conseil d'Etat de Fribourg à Mgr Bovieri du 23 août 1861.

La deuxième et la troisième partie de l'ouvrage de M. l'abbé Marmier sont consacrées aux questions purement juridiques. C'est d'abord l'étude de la convention de 1858 en regard du Droit Canon et des droits fribourgeois et suisses; puis c'est le commentaire détaillé des prescriptions imposées aux bénéficiers. Ces explications de la Convention sont d'une réelle valeur. Les questions les plus minutieuses y sont étudiées à fond.

L'ouvrage de M. Marmier rendra incontestablement de grands services. Il faut féliciter son auteur d'avoir si sereinement étudié une série de problèmes importants tant au point de vue de l'histoire qu'au point de vue du droit. Il faut surtout remarquer combien ce volume est composé avec objectivité et avec clarté et il ne faut pas manquer de souligner le sens profond des nécessités de l'Etat et de l'Eglise, dont l'auteur a fait preuve dans les 250 pages que comporte cette fort belle publication. *F. G.*

D.-L. GALBREATH, *Armorial vaudois*, 2 volumes édités par l'auteur à Baugy-sur-Clarens, 1934 et 1936.

L'armorial vaudois, fruit de minutieuses recherches qui durent une quinzaine d'années, était impatiemment attendu non seulement des heraldistes, mais aussi de toutes les personnes s'intéressant à l'histoire des familles du pays romand.

Jusqu'à la fin du siècle passé, de nombreux armoriaux vaudois avaient été créés par des heraldistes de valeurs diverses, comme Le Coultre, Mellet, Loys, Clavel de Ropraz, Olivier, Pache, Bacon de Seigneux, Du Mont, pour ne citer que les plus importants; le colonel A. de Mandrot, enfin, publia son *Armorial Vaudois* en 1865 et son *Armorial du Pays de Vaud*, en 1880. Tous ces auteurs faisaient cependant de leurs armoriaux une espèce de catalogue de noms et d'écussons de familles nobles et notables, suivant en cela l'idée du comte Amédée de Foras, le grand heraldiste et généalogiste savoyard, qui, dans son « Blason », dictionnaire des termes heraldiques, dit que si des familles ne sont point nobles, leurs armoiries « ne peuvent figurer dans un armorial que pour lui assurer plus d'acheteurs ». M. Galbreath, comme d'ailleurs la plupart des heraldistes modernes, a su comprendre qu'un armorial ne doit pas être un livre d'images, mais bien un livre d'archéologie, dans lequel doivent être mentionnés tous les anciens documents heraldiques connus, aussi bien d'une famille de haute noblesse que d'une famille de cultivateurs ou de vignerons. M. Galbreath va encore plus loin dans sa conception heraldique: comme en Suisse les armoiries des familles ne sont soumises à aucune réglementation officielle, chaque personne a toujours eu, et a toujours le droit de se choisir librement des armoiries; aussi l'auteur s'est-il plu, et nous lui en savons gré, à publier maintes armoiries composées ces dernières années.

L'illustration, admirablement présentée, comprend de nombreuses reproductions de documents originaux, sculptures, sceaux, vitraux, diplômes d'armoiries, etc., des écus en noir, 56 planches contenant chacune 20 écus en couleurs dus à M. F. Bovard.

Le premier volume, après une savante introduction historique, comprend les lettres A à H; le deuxième volume commence par

un avant-propos relatif aux marques à feu armoriées, si en honneur dans le canton de Vaud, puis comprend les lettres I à Z, pour se terminer par un supplément important.

L'héraldique du Pays de Vaud occupe une place bien à part dans l'héraldique suisse française; la conception — souvent assez compliquée — des armoiries vaudoises est bien différente de la conception genevoise qui est très française, ou aussi de la conception fribourgeoise, neuchâteloise ou valaisanne, chaque canton formant vraiment un tout par lui-même. Dès le XVI^e siècle, la domination bernoise se manifeste très souvent dans l'héraldique vaudoise par l'adjonction, en pointe de l'écu, d'une montagne de trois copeaux, d'importation alémanique. Dès la fin du XVIII^e siècle apparaissent dans le canton de Vaud — peut-être davantage que dans le reste de la terre romande — de nombreuses armoiries provenant d'officines héraldiques italiennes et spécialement milanaises; toutes ces armoiries sont fortement empreintes de style italien et présentent, dans bien des cas, un tiercé en fasce ou un chef à l'aigle.

La proximité du canton de Fribourg, comme aussi l'enchevêtrement des terres fribourgeoises et vaudoises, et de ce fait les nombreuses relations qui existèrent de tout temps entre les deux cantons, ont eu comme conséquence que de nombreuses familles fribourgeoises ont trouvé aussi leur place dans l'armorial vaudois; on y trouve en effet plus de 100 familles intéressant le canton de Fribourg, soit:

Adam, Affry, Aigremont, Allamand, Alt, Amman, Arsent, Avenches, Ballif, Banquettaz, Belmont, Bennenwyl, Billens, Bionnens, Blessens, Boccard, Bottolier, Bovet, Brüel, Brunisholz, Bugniet, Bulle, Bussy, Castella, Challant, Champion, Châtonnaye, Châtel, Chénens, Chollet, Chuart, Cléry, Colliard, Comte, Corberettes, Corbières, Cosandey, Cottens, Crausaz, Deloséa, Dessonnaz, Dévaud, Diesbach, Dompierre, Duding, Englisberg, Estavayer, Falk, Fégely, Ferlens, Fivaz, Font, Fruence, Fruyo, Freytag, Gady, Garmiswyl, Geneyne, Gillarens, Girard, Glâne, Gléresse, Gottrau, Griset, Gruyère, Guglemburg, Guisolan, Hugonet, Illens, Kämmerling, Kuenlin, Kuntzi, La Cour, Landerset, Lanthen-Heid, La Roche, La Rogivue, Lenzbourg, Maillardoz, Malliard, Marilley, Mayor de Cugy, Mestral de Rue, Meyer, Millasson, Molin, Montagny, Morsel, Müller, Musard, Odet, Orsonnens, Pavillard, Pont, Pontherose, Praroman, Prez, Python, Rämy, Reynold, St-Germain, Seigneux, Techtermann, Treyvaux, Vanel, Velga, Vevey, Vuicheren, Vuippens, Vuisternens, Vuilliermin, Weck, von der Weid, Werly, Yenni.

D.-L. GALBREATH, *Inventaire des sceaux vaudois*, 1 vol. publié par la Société d'histoire de la Suisse romande à l'occasion de son centenaire, 1937.

Nul érudit n'eut été mieux choisi que M. D.-L. Galbreath pour faire paraître ce premier inventaire de sceaux publié en Suisse. Depuis près de 20 ans, en effet, l'auteur travaillait à cet inventaire magistral. Ce volume, richement édité et comprenant XIX et 340 pages, donne la nomenclature et la description de près de 2000 sceaux vaudois se trouvant, soit dans les archives publiques et privées du canton de Vaud, soit dans d'autres archives — suisses et étrangères — mais intéressant des familles et des institutions vaudoises.

La première partie de cet ouvrage est consacrée aux sceaux laïques: sceaux de souverains, de ducs, princes, marquis, comtes et vicomtes, de familles seigneuriales, sceaux municipaux, sceaux de cours et juridictions, sceaux d'offices; la deuxième partie comprend les sceaux ecclésiastiques: sceaux du clergé romain, sceaux de patriarches, archevêques, évêques, officialités, vicaires généraux et archidiacres, sceaux de chapitres, dignités et offices capitulaires, sceaux des paroisses, des universités et du clergé non bénéficié, sceaux des abbayes et prieurés, sceaux des ordres mendiants, des couvents de femmes, sceaux des ordres hospitaliers et des hôpitaux.

Comme dans son *Armorial vaudois*, par suite de l'enchevêtrement des terres vaudoises et fribourgeoises, l'auteur n'a pas pu se confiner dans les limites politiques actuelles du canton de Vaud et a pris dans son inventaire un grand nombre de sceaux fribourgeois. C'est ainsi que l'on y trouve des sceaux de la plus grande partie de la noblesse féodale fribourgeoise: d'Arlens, Belmont, Bennewyl, Billens, Bulle, Châtonnaye, Châtel, Chénens, Corberettes, Corbières, Englisberg, Estavayer, Font-La Molière, Gillarens, Gruyère, Hattenberg, Illens, La Roche, La Rogivue, Maggenberg, Montagny, Pont, Seiry, Treyvaux, Vuippens, etc. De nombreux sceaux du patriciat et de la bourgeoisie de Fribourg s'y trouvent également: Arsent, Lenzbourg, Malliard, Müllibach, Praroman, Rudella, Sibillon, Techtermann, etc. On y trouve aussi les sceaux des couvents d'Humilimont, Hauterive, Part-Dieu, Valsainte, Mai-grauge et Estavayer. Enfin, on y rencontre les sceaux de plusieurs curés de paroisses fribourgeoises: Attalens, Billens, Chiètres, Courtion, Cugy, Domdidier, Dompierre, Estavayer-le-Lac, Font, Lentigny, Lully, Marly, Morat, Morlens, Praroman, Romont, St-Aubin, St-Martin, Semsales, Villaz-St-Pierre, etc.

Le texte est illustré d'environ 500 dessins de sceaux exécutés par l'auteur lui-même, selon un procédé qui lui est propre et qui donne la plus grande garantie d'exactitude: le dessin est exécuté

sur une épreuve photographique agrandie, puis reproduit par le clicheur aux dimensions primitives ; ainsi tous les détails qui n'apparaissent pas sur de simples reproductions photographiques, peuvent être mis en lumière et en valeur par le dessinateur. De plus, 24 planches en héliogravure, admirablement exécutées, donnent la reproduction des sceaux les plus typiques. Enfin, une table systématique et un répertoire alphabétique permettent au chercheur de trouver très facilement les sceaux désirés.

M. D.-L. Galbreath s'est montré, dans ce nouvel ouvrage, un sigillographe accompli. Toute personne qui s'intéresse au passé de notre pays pourra prendre dans ce volume des leçons, non seulement de sigillographie en général, mais encore d'héraldique, d'hagiographie et de paléographie sigillaire, toutes sciences annexes de l'histoire, souvent trop dédaignées chez nous de l'historien, voire même des hautes études universitaires.

V.

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

16, RUE DE ROMONT, 16
F R I B O U R G

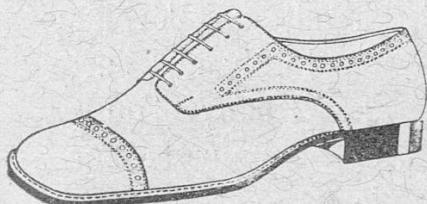
LITTÉRATURE GÉNÉRALE
NOUVEAUTÉ THÉOLOGIE
DROIT -- SCIENCE

RÉPARATION DE PLUMES RÉSERVOIR
5-6

LE CHOIX

DES IÈRES

MARQUES



CHAUSSES
DOSSENBACH
MAISON DE CONFIANCE
FONDÉE EN 1881

S. Glasson, Bulle
-- Photographe - Paysagiste --

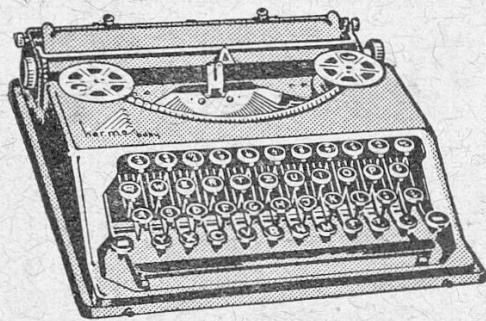


Tous travaux concernant
5-6 la photographie

Aux amateurs de meubles anciens

Pour réparer, rafraîchir, transformer ou copier des meubles anciens, on aime avoir sous la main un ébéniste qui ne soit pas trop cher mais qui travaille cependant avec art et intelligence.

M. REIST, ébéniste, **Beauregard 40**, répondra avantageusement à vos désirs. Vous serez enchantés de ses services et vous aiderez un père de famille nécessiteux.



Machines à écrire
suisse
HERMES

BABY . . Fr. 160.—
2000 . . Fr. 360.—

Div. modèles
Standard

PAPETERIE J. C. MEYER - FRIBOURG

PAUL MEYER, SUCC.

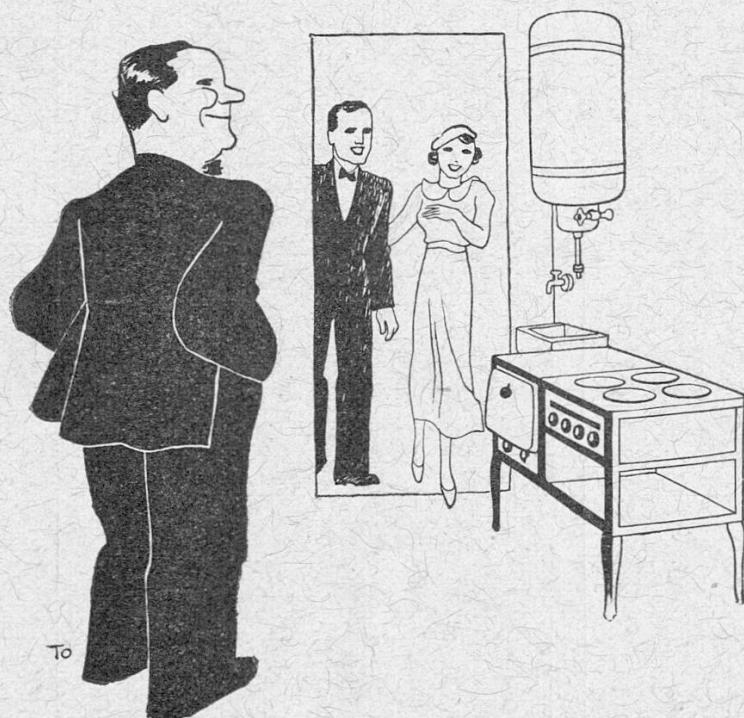
Rue des Epouses 70

TÉLÉPHONE 97

Atelier spécial de réparations machines à écrire. Travail soigné et service rapide. Location — Occasions — Reprise (Tél. 97)

ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES

Production et distribution d'énergie électrique



Cuisine électrique.

Grâce à ses prix modiques, sa simplicité et sa propreté hygiénique, la cuisine électrique est appelée à prendre un développement universel, surtout dans les foyers où reste en honneur la succulente et savoureuse cuisine fribourgeoise.

Tout devis et renseignements sont fournis gratuitement par les Entreprises électriques fribourgeoises.

6-6



FRAGNIÈRE FRÈRES

FRIBOURG

VICTOR H. BOURGEOIS

Fribourg et ses Monuments

Le meilleur guide de Fribourg et le plus complet

Un vol. in-8° 208 p. et 108 illustr.

Broché Fr. 6.—

Relié pleine toile > 8.50

F.

FRIBOURG

EDITEURS

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

CAPITAL: fr. 30.000.000.—

GARANTIE DE L'ÉTAT



Agences: St-Pierre à Fribourg,
Bulle, Châtel-St-Denis, Chiè-
tres, Domdidier, Estavayer-le-
Lac, Farvagny-le-Grand, Mo-
rat, Romont, Tavel.

*

87 Correspondants
d'Epargne
dans les principales localités
du canton
de Fribourg.

*

Traite toutes les opérations de banque
aux meilleures conditions

6-6

Les opinions émises dans la revue n'engagent que
les auteurs des articles.